

# REGLEMENT U13 PRE LIGUE SAISON 2019-2020

Suite à la phase de brassage U13 niveau A, les 16 meilleures équipes seront retenus dans les 2 poules Pré Ligue de la seconde phase, de la façon suivante :

<b>Poule A</b>	<b>Poule B</b>
1 <sup>er</sup> de la phase de brassage	2 <sup>ème</sup> de la phase de brassage
4 <sup>ème</sup> de la phase de brassage	3 <sup>ème</sup> de la phase de brassage
5 <sup>ème</sup> de la phase de brassage	6 <sup>ème</sup> de la phase de brassage
8 <sup>ème</sup> de la phase de brassage	7 <sup>ème</sup> de la phase de brassage
9 <sup>ème</sup> de la phase de brassage	10 <sup>ème</sup> de la phase de brassage
12 <sup>ème</sup> de la phase de brassage	11 <sup>ème</sup> de la phase de brassage
13 <sup>ème</sup> de la phase de brassage	14 <sup>ème</sup> de la phase de brassage
16 <sup>ème</sup> de la phase de brassage	15 <sup>ème</sup> de la phase de brassage

Je vous ré indique les critères primordiaux pour cette seconde phase :

- **Au niveau de l'encadrement** : l'éducateur doit être titulaire du CFF2, Initiateur 2, animateur Séniors, BMF, BEF ou BEES 1<sup>er</sup> degré. Si votre éducateur ne possède pas ces diplômes), il devra passer un module de formation du CFF2 soit le module U13 soit le module U15 **avant le 30 avril 2020**
- **Au niveau des actions PEF** : 2 actions thématiques au choix du Programme éducatif Fédéral (santé, environnement, citoyenneté, fair-play, règles du jeu, arbitrage,) de votre catégorie, vous avez une fiche type en pièce jointe à nous retourner **avant le 30 Avril 2020**.

Petit rappel, les 5 meilleures équipes de chaque poule accéderont aux poules U14 Ligue pour la saison 2020-2021 (10 places du District Escaut sous réserve de modifications).

Rappel du règlement, une équipe est autorisée à jouer avec 4 mutés dont maximum 2 mutés Hors période.

**A défaut de ces 2 critères, un club se pourra refuser l'accession en U14 Ligue.**

**PS : la fiche action PEF vous sera envoyé par mail**